

RESSOURCES NATURELLES ET PRÉVENTION DES CONFLITS:

“DU RISQUE A LA PROSPÉRITÉ”

UN PARTENARIAT UNION EUROPÉENNE – NATIONS-UNIES EN ACTION



Les ressources naturelles constituent avant tout des moyens de subsistance de la population et elles assurent son développement et sa stabilité économiques. Faute d'une bonne gestion, ces ressources peuvent entraver le développement et avoir des répercussions négatives, telles qu'une croissance inégale et la corruption, et même entraîner un conflit violent. Une gouvernance adéquate des ressources naturelles peut faire la différence entre prospérité et sous-développement chronique. L'UE et six agences de l'ONU (PNUE, PNUD, ONU-Habitat, BACP, DAP et DAES) travaillent de concert pour optimiser le potentiel des ressources naturelles en termes de prévention des conflits, de consolidation de la paix et de développement durable.

Quels sont les défis... et les opportunités ?

- Des droits fonciers non reconnus sur les ressources entraînent l'incertitude et l'insécurité ; investir dans les ressources naturelles peut également servir de catalyseur pour garantir les droits fonciers communautaires.
- La raréfaction croissante des terres et des ressources naturelles stimule la concurrence ; la valeur accrue des terres peut servir à atteindre divers objectifs de développement.
- La faible participation des communautés ainsi que des négociations souvent opaques entravent les accords ; l'implication des communautés dès le départ – et la mise en place de mécanismes de résolution des litiges – peut contribuer à garantir une bonne exécution des opérations.
- L'exploitation illégale et la saisie des ressources par le crime organisé représentent un risque accru ; mener des affaires avec des entreprises de bonne réputation dont les méthodes sont conformes aux bonnes pratiques reconnues à l'échelle internationale contribue à assurer la mise sur le marché des ressources.
- Les risques transfrontaliers et le changement climatique peuvent contribuer à l'insécurité ; une bonne gestion des ressources naturelles peut favoriser la stabilité et la croissance économique à l'échelle régionale tout en atténuant les risques de changement climatique.

Quel est l'objectif du Partenariat UE-ONU ?

L'objectif du Partenariat UE-ONU est de mettre en place une approche cohérente et systématique permettant de surmonter les défis en matière de paix et de sécurité associés à la gouvernance des ressources naturelles. Grâce à ce Partenariat, l'UE et l'ONU visent à prodiguer conseils, encadrement et expertise technique pour aider les pays et leurs partenaires à :

- Réconcilier les intérêts des industries extractives, des autorités locales et des communautés locales par le biais d'accords qui répondent aux besoins de toutes les parties.
- Prévenir les déplacements forcés et les conflits violents liés à la terre et aux ressources naturelles en améliorant les capacités de prévention des conflits et en augmentant la sécurité d'occupation des terres.
- S'assurer que les ressources naturelles contribuent pleinement au développement économique en favorisant un développement local général, un partage équitable des profits et des moyens de subsistance durables.

Que propose le Partenariat UE-ONU ?

- Une analyse et une stratégie de prévention des conflits pour résoudre les litiges fonciers et mieux gérer les nouvelles ressources naturelles.
- Une réponse rapide aux conflits violents par le biais du déploiement d'experts en médiation et en gestion des ressources naturelles afin de réduire les tensions et de développer des alternatives non violentes.
- Une formation sur les liens entre la terre et les ressources naturelles destinée aux différents publics ciblés (par ex. ONU, UE, Banque mondiale et autorités nationales, partenaires bilatéraux et ONG).
- Un appui à l'élaboration de programme de pays sur la terre, les ressources naturelles et le conflit combiné avec un appel de fonds commun, y compris auprès du Fonds pour la consolidation de la paix et l'Instrument de l'UE pour la stabilité.

Exemples du travail de l'UE-ONU sur le terrain

- Évaluer les risques liés à la gestion des ressources naturelles, développer des stratégies de prévention des conflits et promouvoir une stabilité et un développement durables (Afghanistan, Côte d'Ivoire, Sierra Leone, RDC, Sud-Soudan).
- Appuyer les négociations en matière de concessions foncières et de ressources naturelles, études d'impact environnemental, mise en œuvre et suivi de conformité (Libéria, Sierra Leone).
- Mettre en place des systèmes de résolution des litiges à l'échelle locale portant sur les terres et les ressources naturelles y afférentes (RDC, Libéria, Sud-Soudan, Somaliland, Pakistan).
- Réhabiliter des sites contaminés ou exploités pour leurs minerais, reforestation et assainissement environnemental des zones sensibles (Nigéria, Sierra Leone, Afghanistan).
- Appuyer la gestion communautaire des ressources naturelles (Afghanistan, Libéria).
- Établir des mécanismes de résolution des litiges – entre les entreprises, les communautés et les autorités locales (Libéria).
- Élaborer des stratégies de développement économique et « d'économie verte » à l'échelle locale, ainsi que des plans de règlement destinés à maximiser l'impact des investissements dans les ressources et atténuer les risques (Rwanda).
- Établir des plans de gestion transfrontalière des ressources, encourager et développer la médiation et la résolution des litiges (Irak-Iran, Afghanistan-Iran).

Le Partenariat UE-ONU sur les ressources naturelles et les conflits est financé par l'Instrument de l'UE pour la stabilité et coordonné par le Groupe interagences des Nations Unies pour les actions préventives. Pour de plus amples informations, veuillez contacter framework.team@undp.org

